

PROJET ASSOCIATIF 2022-2027

La Salamandre, espace de protection et de résilience pour les enfants

La raison d'être de « La Salamandre »

L'association à but non lucratif La Salamandre a ouvert, le 1^{er} août 1996, une maison d'accueil pour enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à Brioux sur Boutonne, avec un projet éducatif articulé autour de quatre principes essentiels :

- ✓ **L'accueil des fratries pour ne pas ajouter le traumatisme de la séparation des frères et sœurs à celui de la séparation d'avec les parents.** *La fratrie est considérée comme une structure permettant le développement sécurisé des enfants qui la constituent. La Salamandre a été créée explicitement dans le but d'éviter sa dislocation lors des placements des enfants.*
- ✓ **L'accueil dans des appartements dédiés à chaque fratrie « autonomes » au niveau domestique pour que soit reconstituée une vie quotidienne « familiale » avec des éducateurs-trices affecté-es de façon permanente à une même fratrie.** *Ainsi, comme à la maison, les éducateurs-trices et les enfants se partagent les actes et les nécessités de la vie quotidienne, courses, entretien, repas dans chaque appartement, transport aux activités de loisirs, pour les droits de visite, devoirs et suivi scolaire... Tout en répondant aux besoins de cadre éducatif, les éducateurs-trices constituent des figures d'attachement qui apportent également aux enfants, confiance, sécurité et stabilité. Cette approche humaniste permet des relations qui combinent de surcroît les besoins affectifs des enfants.*
- ✓ **Le maintien des liens entre l'enfant et son milieu familial.** *Dans la majorité des cas, le maintien d'une relation médiatisée entre les enfants et leurs parents est une condition impérative pour viser la résolution des problèmes éducatifs et/ou affectifs rencontrés, afin d'envisager l'éventualité que les parents puissent accueillir de nouveau leurs enfants. L'équipe éducative intervenant dans un contexte de suppléance parentale, les relations avec les parents sont mises en œuvre dans un esprit bienveillant et d'éducation partagée. Il s'agit aussi d'aider l'enfant à discerner le lien qu'il souhaite entretenir avec ses parents pour viser la résolution des problèmes de la manière souhaitée ou la mieux adaptée pour lui.*

- ✓ **L'apprentissage progressif de l'autonomie individuelle pour le passage à la vie d'adulte et l'accompagnement des jeunes adultes à leur sortie de leur prise en charge par l'ASE.** *L'apprentissage progressif de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne dès l'accueil des enfants est le socle du projet éducatif de la Salamandre. La préparation des jeunes au passage à la vie d'adulte responsable requiert une approche supplémentaire en vue de la sortie de l'ASE. Trop de jeunes sorti-es des dispositifs de l'ASE se retrouvent à la rue à leur majorité faute d'accompagnement sur la durée au-delà des 18 ans. La reconnaissance de droits identiques à ceux des enfants sans difficulté familiale est une nécessité. La Salamandre estime que l'on ne peut pas prendre en charge et protéger les enfants sans se préoccuper de leur devenir en tant qu'adultes.*

Aujourd'hui et demain

Ces quatre principes fondateurs faisant de la fratrie un facteur de résilience, sont à l'origine de la création de La Salamandre. Le projet associatif, tout en conservant ces quatre principes doit cependant évoluer dans sa mise en œuvre pour s'adapter aux changements de contexte sociétal et législatif.

Quels que soient les intervenants, nul ne doit oublier que le placement des enfants n'est pas dû aux enfants eux-mêmes !

- L'accompagnement sans jugement de valeur des parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et affectif fait partie des bonnes pratiques éducatives indispensables pour tous les professionnels de La Salamandre.
- L'approche bientraitante s'impose, sans stigmatisation ni des enfants ni des parents. La mission de La Salamandre est d'aider les enfants à grandir et d'accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs.
- Corollaire indispensable à la réussite de notre projet associatif, La Salamandre doit pouvoir continuer à s'appuyer sur des professionnel.les engagé.es individuellement auprès des enfants et engagé.es dans une vie d'équipe collective, où la suppléance et le respect mutuel entre professionnel.les. sont capitaux.

A cette fin, le Conseil d'Administration est pleinement engagé pour conduire ou soutenir les actions destinées à obtenir les moyens budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de La Salamandre et conformes à ses spécificités et aux nouvelles réalités sociétales, tant auprès du financeur public de l'Aide Sociale à l'Enfance qu'auprès d'autres éventuels financeurs publics et donateurs privés.

Les enfants dans une société qui évolue

Les lois et réglementations de la protection de l'enfance évoluent en cherchant à s'adapter plus ou moins bien aux évolutions de la société et aux problématiques nouvelles et complexes rencontrées par les familles.

Le rapport des enfants et de la société en général vis à vis de toute autorité se tend (professeurs, police, état,), les précarités financière, professionnelle et affective s'aggravent, les nouvelles technologies modifient les relations sociales et éducatives et peuvent créer de nouvelles formes d'addictions...Ces évolutions doivent être prises en compte pour la mise en œuvre effective de nos principes fondateurs.

Une adaptation nécessaire du projet dans le respect des valeurs fondatrices

Quatre problématiques sont à la base de notre réflexion :

- *Comment conserver la « fratrie » comme cadre du projet éducatif des enfants alors que la société incite à plus d'individualisme et de stigmatisation des différences ?*

Autrement dit, la cohabitation au sein d'un même appartement d'adolescents ou presque adultes avec leurs jeunes frères et sœurs est-elle toujours la meilleure solution ? N'y a-t-il pas d'autres formes plus diversifiées d'organisation permettant de concilier la synergie « familiale » comme base de résilience et l'apprentissage de l'autonomie personnelle ?

- *Comment assurer pleinement l'ouverture sur la « vie de la cité » afin d'assurer à chaque enfant une insertion citoyenne personnelle ?*

Toute institution de placement, si l'on n'y prend pas garde, a tendance à générer une forme d'autarcie éducative qui elle-même a tendance à accentuer le sentiment de stigmatisation que ressentent les enfants dans leurs relations sociales extérieures. Comment, dès lors, lutter contre cette tendance, dans une petite cité qui elle-même a du mal à proposer un cadre d'activités suffisamment variées ?

- *Comment assurer la santé physique et psychologique des enfants ?*

Les traumatismes subis par les enfants qui nous sont confiés sont à l'origine de fréquents problèmes de santé physique et psychologique. Comment assurer et optimiser l'accès aux différents professionnels et services médicaux et psycho-sociaux dans un contexte de désertification médicale en milieu rural et de faiblesse des liaisons de transports en commun avec la « ville centre ».

- *Comment mettre en œuvre un apprentissage à l'autonomie des jeunes adultes qui sortent de nos institutions et favoriser leur insertion socio-professionnelle ?*

La Salamandre ne peut pas se contenter d'accueillir et d'accompagner les fratries qui lui sont confiées sans se sentir concernée par leur avenir d'adultes lorsqu'ils nous quittent. Comment mieux les aider à préparer leur avenir dans une société de + en + excluante ? Comment répondre à la volonté du législateur de prolonger la prise en charge effective des jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans ?

Vers une diversification des modes de prise en charge et d'accompagnement ?

L'association La Salamandre considère que la diversification des offres et des modalités d'hébergement doit être offerte tout en maintenant les liens au sein de la fratrie et en l'adaptant aux besoins singuliers de chaque enfant.

- Vouloir faire cohabiter des jeunes de 16-21 ans avec leurs frères et sœurs de 4-12 ans n'est pas toujours la meilleure solution. Ainsi, et afin qu'ils puissent « se tester » en tant que futur adulte autonome, il convient d'offrir aux jeunes pré-majeurs la possibilité d'hébergement semi-autonome tout en étant à proximité du lieu de vie de leurs frères et sœurs.

- De même, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un hébergement décent, les parents, pour exercer leur rôle, doivent pouvoir être accueillis dans un logement suffisamment proche pour permettre, entre autres, à ce que puissent se réaliser les rencontres entre parents et enfants pour les visites médiatisées dans de bonnes conditions.
- Le cahier des charges du PEAD impose de prévoir une possibilité d'hébergement en structure, dite « solution de repli ». La possibilité d'une mise en œuvre en urgence et d'un espace d'hébergement adéquat doivent être prévus par La Salamandre même si le recours à l'hébergement de repli est peu fréquent. En complément, cet hébergement pourrait être mutualisé d'autres partenaires œuvrant dans la protection de l'enfance.
- La Salamandre souhaite être associée avec les autres associations aux réflexions du département sur sa politique de protection de l'enfance afin que soit mis en œuvre le Projet Pour l'Enfant (PPE) pour éviter les ruptures de parcours des enfants confiés à l'ASE qui sont encore aujourd'hui trop largement constatés.
- En France, 1 SDF sur 3 est une personne sortie de l'ASE. Pas plus qu'hier, La Salamandre ne peut se résoudre aux « sorties sèches » des jeunes majeurs qui ont besoin d'être soutenus, logés ou hébergés temporairement pour des besoins de scolarité, de stage, d'apprentissage ou d'accès à un 1^{er} emploi. Certains d'entre eux sans perspective immédiate ou projet construit, ont également besoin d'un toit. Un appartement de type « co-location » doit pouvoir accueillir ces jeunes d'autant que le législateur impose dorénavant une prise en charge des jeunes jusqu'à leurs 21 ans.

En conclusion

Quelles que soient les espaces et les lieux, le projet de La Salamandre maintient l'ambition d'une approche humaniste de l'accueil des enfants qui ne mette pas l'affect à distance mais qui, au contraire, lui fait jouer un rôle moteur car essentiel pour les amener les enfants à l'autonomie de l'âge adulte. C'est donc avec le sens de ses responsabilités vis à vis des enfants qui lui sont confiés que La Salamandre souhaite :

- améliorer la mise en œuvre des moyens, des pratiques et des attentes professionnelles pour veiller à ce que La Salamandre s'adapte à chaque enfant et non l'inverse.
- Garantir à chaque enfant de La Salamandre une vie quotidienne et sociale correspondante à celle de tous les enfants de son âge (pratique d'activités sportives, culturelles, de loisirs, scolarité et suivi, accès aux soins, etc...). Pour mener à bien ces missions avec sérénité, sécurité et bienveillance, une attention constante doit être portée sur le bon niveau du taux d'encadrement en personnel et en moyens matériels.
- Poursuivre le recours à une variété de profils et de compétences professionnelles en veillant à la mise en œuvre de pratiques respectueuses des enfants, des familles ainsi que des professionnels entre eux/elles.
- Inciter les bénévoles à s'investir dans la vie et l'animation de la MECS afin d'offrir aux enfants des figures d'attachement structurantes en plus de celles de leurs éducateur.trice.s, via par exemple l'expérience en cours de la mise en place de moments de soutien scolaire et/ou d'activités culturelles ou de loisirs.

Les valeurs fondatrices de La Salamandre et leur adaptation aux changements sociétaux exigent de poursuivre les efforts de toutes et tous pour que chacun.e trouve et prodigue, à son niveau d'intervention, bienveillance et respect mutuel que ce soit vis à vis des enfants, des parents, des personnels et des bénévoles.